



CSE OUEST

**INFO
RAPIDE**

24 janvier 2023

LCL Ouest

Une équipe
à votre
écoute

DECLARATION FAITE EN DEBUT DE SEANCE DU CSE

Que dire du communiqué de presse de la direction à la suite de la mobilisation des salariés LCL si ce n'est qu'il est à l'image du respect qu'elle porte à ses salariés.

Une communication qui passe très mal et qui ne fait qu'augmenter la colère des salariés.

Quelle désastreuse communication que ce communiqué de presse du 17 Janvier 2023

Osez dire : grâce à l'engagement et au professionnalisme des équipes, le mouvement social n'a eu que peu d'impact pour le quotidien de nos clients.

Par ces propos, la direction sous-entend-elle que les grévistes manquent d'engagement et de professionnalisme ?

Et le quotidien de nos collègues on en parle ?

Ceux et celles qui doivent quotidiennement faire face aux postes à découvert, aux dysfonctionnements informatiques, à une pression commerciale de plus en plus prégnante.... etc

Quant aux 93% des agences qui ont pu être ouvertes, on en parle ?

La direction oublie de préciser que pour ce faire elle a missionné des équipes de la DR. Si la direction a pu s'organiser et anticiper c'est grâce à la loyauté de ces grévistes qui par conscience professionnelle ont fait le choix d'informer la direction suffisamment tôt. La direction le demande-t-elle pour les autres occasions autres que la grève ?

La direction de LCL tient à présenter ses excuses aux clients qui auraient été confrontés à des difficultés.

Et les salarié(e)s qui subissent au quotidien des difficultés, on en parle ?

Est ce que la direction leur demande de bien vouloir l'excuser pour les difficultés qu'ils rencontrent ?

Le paragraphe suivant concernant l'ensemble des sommes versées au bénéfice des collaborateurs représente un engagement financier de près de 200 millions d'euros, un montant historique pour LCL

Une somme qui peut paraître importante mais n'est que la résultante d'une politique salariale au rabais pour ne pas avoir proposer des mesures générales dignes de ce nom alors !

Et le dernier paragraphe cerise sur le gâteau on en parle ?

"La direction très attachée à l'unité collective de l'entreprise reste à l'écoute de l'ensemble de ses collaborateurs et reste soucieuse de préserver la qualité du dialogue avec les organisations syndicales."

Ne devrait t-on pas dire plutôt :

"La direction très attachée à devenir n° 1 de la satisfaction client au détriment des conditions de travail de ses salarié(e)s. Elle reste tellement soucieuse de préserver la qualité du dialogue avec les organisations syndicales qu'elle en oublie le terme SOCIAL.

**Catherine
RONCERAY**

Déléguée Syndicale
Référente - Elue CSE,
CSSCT, CSE Central,
06 03 65 02 40

**Raphaël
GROLLEAU**

Saint Sébastien /Loire
7452

Elu CSE, CSSCT

**Laurent
VICENS**

POSC Assurances

Délégué Syndical, élu
CSE, CSSCT

06 60 46 13 93

**Christine
LESPAGNOL**

Angers Foch 5100

Déléguée Syndicale,
RS CSE

L'EQUIPE CFDT TIENT A REMERCIER LES SALARIE(E)S QUI ONT FAIT GREVE LE MARDI 17 JANVIER 2023

La direction n'a pas souhaité communiquer le nombre de grévistes et agences ou services fermés sans doute a-t-elle été surprise par la mobilisation des salarié(e)s.

Nous ne comprenons pas ce refus.

POSC a répondu largement présent à cet appel comme bon nombre de salarié(e)s du Réseau, Banque Privée, etc



Installation des salariés de l'agence de BRUZ dans un local de repli

La CFDT a demandé si la mise en carton en vue du déménagement serait effectuée sur le temps de travail et si celui-ci serait déduit du temps commercial (TAT, Objectifs)

La direction étant dans l'incapacité d'appréhender le temps de travail pour cette mise en carton a bien spécifié que s'il y avait des heures supplémentaires elles seraient payées mais le TAT et les objectifs eux sont impossibles à neutraliser.

Travaux de rénovation :

Douarnenez et Bruz sont maintenus

Chartres Blois Lamballe Les Herbiers sont reportés



Prochaine séance CSE Ouest le 22 Février



CFDT LCL DdR Ouest
Pour toutes interrogations ou demandes :
cfdtlclouest@gmail.com


@CFDT_LCL